



SALON AVEC DEFAUT SOUS GARANTIE MAIS CUIR CENTER N INTERVIENT PAS

Par **MOUMOUT**, le 11/11/2008 à 16:59

Nous avons commandé 3 banquettes en "cuir" selon le vendeur ??? en décembre 2005 chez CUIR CENTER à LANESTER 56600 , qui nous ont été livrées en avril 2006;

En début d'année 2008 nous avons constaté au milieu de l'assise de la banquette 3 places, au niveau d'une couture que le "cuir" s'écaillait , nous sommes allés fin février à cuir center Lanester , prévenir le responsable qui nous a demandé d'écrire un courrier , qui a été posté le 4 mars . Les semaines s'écoulant sans nouvelle,nous téléphonions au magasin : toujours la promesse de venir constater ...

Les semaines ont continué à s'écouler , j'ai prévenu le responsable que son laxisme nous incitait à prévenir le siège , et là le RdV est pris !! . Ce mercredi de fin mai à 14 h , personne , les heures passent ... Nous appelons , nous avons été oubliés ... encore une fois!!! . Nous avons fait part de notre déception et le responsable s'est déplacé , en nous disant qu'il s'en occupait sous 15 jours , mais que ce n'était pas une excellente qualité contrairement à ce qui nous avait été proclamé lors de l'achat..... De plus nous avons demandé un renforcement de l'assise pour la banquette 3 places , or elle s'affaisse, cela a t'il été fait ?

Pour 3500 euros , nous sommes extrêmement déçus par la qualité et le sérieux de ce magasin de Lanester , car depuis fin mai , malgré plusieurs réclamationsAUCUNE REPONSE

Celà va faire 9 mois à présent que cette histoire n'est pas réglée , c'est scandaleux
A quoi sert une garantie de 5 ans?

.
Je précise que les canapés ne sont pas dutout abimés , car ils ne servent pratiquement pas , seul ce défaut.....

Merci de bien vouloir nous tenir informés de la suite que vous donnerez à ce courrier